

Service de paiement et de remise aux gouvernements

Effectuez facilement vos déclarations et versements aux fins de l'impôt grâce au Service de paiement et de remise aux gouvernements

Toutes les entreprises doivent produire des déclarations et effectuer des remises aux fins de l'impôt. Le Service de paiement et de remise aux gouvernements est donc un outil idéal, en plus des services que vous offre votre Compte d'opérations d'entreprise CIBC ou votre Compte Affaires à intérêt CIBC.

Le Service de paiement et de remise aux gouvernements a été conçu pour vous offrir un moyen efficace et pratique de produire vos déclarations et d'effectuer vos remises de taxes et d'impôts des sociétés. Ce service accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 par Internet présente plusieurs caractéristiques qui vous permettent d'améliorer la gestion de votre flux de trésorerie.

Principaux avantages et caractéristiques du Service de paiement et de remise aux gouvernements :

- Payez les taxes et impôts de votre entreprise en direct au moyen d'un compte en dollars canadiens associé à votre Carte Pratique Services à la PME CIBC^{MD}.
- Faites l'expérience d'une remise plus rapide de la TPS/TVH par l'Agence du revenu du Canada.
- Service accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Conservez l'historique de vos opérations en direct pendant 13 mois.
- Possibilité de postdater des paiements jusqu'à la date d'échéance afin de prévoir avec exactitude le flux de trésorerie.

Conseil : Désirez-vous simplifier votre gestion de la trésorerie?

Dans l'affirmative, envisagez l'ouverture d'un compte d'entreprise distinct afin de conserver les fonds de transit nécessaires pour le paiement des taxes et des impôts à venir. Ces économies vous permettront d'améliorer votre gestion de la trésorerie et, grâce à un Compte Affaires à intérêt CIBC, vous accumulerez également des intérêts sur vos fonds de transit. Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre conseiller.

Inscrivez-vous au Service de paiement et de remise aux gouvernements en trois étapes

Si vous utilisez déjà les Services bancaires CIBC en direct, l'inscription est simple :

1 Ouvrez une session dans Services bancaires CIBC en direct, puis sélectionnez « **Payer les taxes et produire la déclaration d'impôt** » dans le menu de gauche pour procéder à l'inscription.

2 Examinez l'information sur le produit ainsi que l'entente de service du Service de paiement et de remise aux gouvernements, et acceptez les modalités.

3 Fournissez les renseignements nécessaires, notamment le nom de votre entreprise, de la personne-ressource et le numéro de téléphone, puis sélectionnez le compte auquel vous désirez imputer les frais de service et cliquez sur « **Inscrivez-vous** » pour terminer l'inscription.



^{MD} Marque déposée de la Banque CIBC.

La conception graphique du cube CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.